

Cahier des clauses techniques particulières

Marché de fourniture : Acquisition d'un Valet de ferme pour l'EPLEFPA Campus Agronova

Sommaire

- Article 1. Définition des lots
- Article 2. Données techniques
- Article 3. Formation, garantie et service après-vente
- Article 4. Délais de livraison

Annexes

- Annexe 1. Présentation du lot

Le présent document comporte trois pages.

Article 1. Définition des lots

Le présent marché est constitué d'un lot unique correspondant à un équipement précis ainsi qu'à sa livraison et son installation.

La candidature ne sera recevable que si le candidat propose l'ensemble du lot et des prestations associées (livraison, installation et formation à l'utilisation du matériel).

Article 2. Données techniques

Les équipements proposés devront répondre aux normes de sécurité en vigueur (conformité aux normes françaises et aux directives européennes avec marquage et déclaration communauté européenne de conformité).

Les caractéristiques techniques des équipements attendues sont présentées en annexe.

Pour chaque offre, le candidat devra joindre :

- une notice descriptive ;
- les documentations techniques et commerciales du matériel rédigées en langue française ;
- une notice descriptive des conditions requises pour la mise en place de l'équipement et en particulier lorsque ceux-ci concerne le branchement électrique ou le raccordement à un réseau informatique et au web ;
- un devis détaillant les éléments techniques et financiers des produits proposés et les conditions de vente,
- le cas échéant, les préconisations cotées des équipements et les préconisations de branchement électrique ou de raccordement à un réseau informatique et au web nécessaire à l'installation de l'équipement.

Article 3. Formation, garantie et service après-vente

L'offre devra préciser les modalités prévues de formation à l'utilisation de l'équipement.

L'offre devra également préciser la présence ou non et la durée de la garantie. Les conditions de mise en œuvre du service après-vente ainsi que la maintenance obligatoire et régulière devront être présentés, et les conditions financières devront être explicités.

Des références ou engagement d'intervention dans le cadre de pannes couvertes et non couvertes par la garantie devront être précisés.

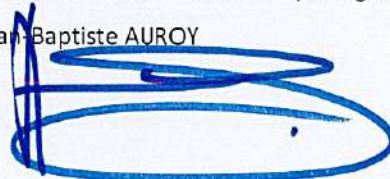
Article 4. Délais de livraison

En cas d'incapacité à respecter les délais de livraison prévus par le règlement de la consultation, les délais proposés par le candidat devront être explicitement indiqués.

Fait à Précieux, le **09 AVR. 2026**

Le directeur de l'EPLFPA Campus Agronova

Jean-Baptiste AUROY



Annexe 1. Présentation du lot

Lot 1 – Valet de ferme

Ce lot concerne la fourniture, la livraison et la mise en service d'un valet de ferme pour la formation des apprentis de l'EPLFPA Campus Agronova.

L'objectif est la formation pratique des apprentis à la conduite de matériels agricoles sur l'exploitation agricole de Précieux en sécurité.

Le valet de ferme consiste en un **porte outils articulé avec ses outils**. Il est attendu un matériel neuf, homologué et avec carte grise (si compatible).

Les caractéristiques suivantes sont attendues :

- Puissance comprise entre 40 et 70 CV ;
- Largeur : inférieure à 140 cm ;
- Hauteur : inférieure à 230 cm ;
- Capacité de levage : 1.000 kg minimum ;
- Hauteur de levage : 240 cm minimum ;
- Bras télescopique
- Equipement complet de sécurité : ceinture de sécurité, bip d'alarme de basculement, éclairages, etc.

Les outils attendus sont :

- Un godet multifonctions d'environ 140cm ;
- Un godet balayeur d'environ 140 cm ;
- Une fourche à palette de capacité adaptée aux caractéristiques du porte outils ;
- Une pince avec pics et équipements enrubannage

Les éléments suivants devront être précisés et contribueront au choix :

- Type de transmission
- Charge de basculement
- Homologation ou non pour la route
- Type de pneus montés
- Affichages sur tableau de bord
- Préconisations de maintenance

Les modalités de livraison de l'équipement ainsi que celles de prise en main devront être explicitées.

Les garantis, prestation de service après-vente ou de maintenance ainsi que leur éventuel coût spécifique, s'il n'est pas compris dans l'offre (abonnement ou contrat complémentaire nécessaire), devront être précisés.

Une présentation avec essai de l'équipement proposée auprès de l'établissement est attendue durant la période préalable à la remise des offres, sur le site de Précieux ou à moins de 50 km.